



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT

# AVIS PROMULGATION DU RÈGLEMENT N° 512-2022

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné, aux personnes intéressées, que le **RÈGLEMENT N° 512-2022 RELATIF À LA CRÉATION D'UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR APPORTER UN SOUTIEN À LA RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT EN PARTICULIER AUX TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES** a été adopté à l'unanimité par les membres du conseil municipal lors de la séance ordinaire du 13 avril 2022 et entre en vigueur en date du présent avis de promulgation.

Ce règlement vise à accorder une aide financière de 1 500,00\$ aux propriétaires d'immeuble ayant mis aux normes leurs installations septiques désuètes ou polluantes.

**DONNÉ À SAINT-AUBERT, CE 27<sup>ième</sup> JOUR D'AVRIL DE L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX**

---

**Gilles Piché**

Directeur général et secrétaire-trésorier